



*Représentation permanente de la France auprès de l'Office des Nations unies
et des Organisations internationales à Vienne*



REPRÉSENTATION PERMANENTE
DE LA FRANCE AUPRÈS DE
L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES ORGANISATIONS
INTERNATIONALES
À VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Comité des Utilisations Pacifiques de l'Espace Extra- Atmosphérique des Nations Unies

Sous-Comité Scientifique et Technique

60^{ème} session
(Vienne, 6 – 17 Février 2023)

Point 9 – Système mondial de GNSS

Déclaration de la délégation française

= Seul le prononcé fait foi =

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les délégués,

Chers collègues,

La délégation française souhaiterait réagir sous ce point d'agenda
relatif au système mondial de GNSS

Monsieur le Président,

La France participe aux programmes européens de navigation par satellites. L'Union Européenne et la France soutiennent le développement du système mondial de navigation par satellites grâce au système Galileo, en service depuis 2016 et aux services régionaux de complément géostationnaire fournis par EGNOS.

La France se félicite des très bonnes performances de ces systèmes, Galileo étant le service le plus précis pour les utilisateurs. Plus de trois milliards de smartphones utilisent ainsi Galileo aujourd'hui. Les services différentiateurs de Galileo vont être déclarés en 2023, ouvrant la possibilité d'usages novateurs de la navigation par satellites notamment l'authentification ouverte des messages de navigation (OSNMA). Le service de haute précision (HAS) a pour sa part été déclaré disponible aux utilisateurs le 24 janvier 2023. Offrant une précision horizontale jusqu'à 20 cm et une précision verticale de 40cm, le service de haute précision est activé grâce à un niveau supplémentaire de corrections de positionnement en temps réel fournies via un nouveaux flux de données dans le signal Galileo existant.

La France confirme son attention permanente à la bonne coordination internationale en matière d'interopérabilité et de compatibilité entre les différents systèmes GNSS mondiaux et régionaux, dans l'objectif de respecter les différents usages des bandes de fréquences de navigation, mais aussi de permettre à tous les utilisateurs de tirer profit de cette complémentarité entre systèmes de navigation.

Cette attention commune aux usages nombreux et variés du GNSS impose à toutes les parties de prévenir les situations de brouillage ou de leurrage des systèmes de navigation, et à en réduire l'impact par l'instauration de solutions tangibles de résilience. Les systèmes GNSS sont devenus une ressource essentielle pour l'économie mondiale, les populations et les gouvernements.

Au titre de sa coopération internationale autour de cette thématique, La France est également impliquée au côté de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar pour la conception d'un système SBAS (*Satellite Based Augmentation System*).

Ce système, similaire au système EGNOS fournira un service d'intégrité permettant une utilisation sûre des signaux GPS pour la navigation aérienne.

Enfin, Galileo fournit un service essentiel à la sauvegarde des vies humaines, à travers le MEOSAR GALILEO. La France et notamment le CNES est historiquement responsable de l'exploitation de ce service qui contribue de façon prépondérante au système mondial COSPAS-SARSAT et sauve ainsi des milliers de vies chaque année.

De nouveaux services permettront d'améliorer ce service et font l'objet de travaux entre COSPAS-SARSAT, l'OMI et l'OACI, appelant le soutien de toutes les parties.

Je vous remercie.

